## Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt 2022 ?

Comment remplir la déclaration d'impôt 2022 ?

Afin de répondre à vos questions

et vous aider à remplir votre déclaration d'impôt 2022,

nous vous attendons aux dates suivantes :

le lundi 6 février 2023 à 16h00 ou le lundi 20 février 2023 à 16h00

Lors de cette séance, venez avec votre déclaration d'impôt

Pourquoi remplir une déclaration d'impôt ?

Quelles sont mes obligations envers le service des contributions ?

Inscription auprès du secrétariat du Service social régional de l'Entre-deux-Lacs, par téléphone au 032 / 886 49 70 ou par courriel à l'adresse ssredl@ne.ch.

**Lieu de la séance :** Administration communale, Grand'Rue 35, 2072 St-Blaise, Salle des Bourbakis, 2ème étage, 6 février
Salle de Justice, 2ème étage, 20 février